

# Regroupement de deux exploitations avec l'installation d'un jeune agriculteur

Septembre 2016

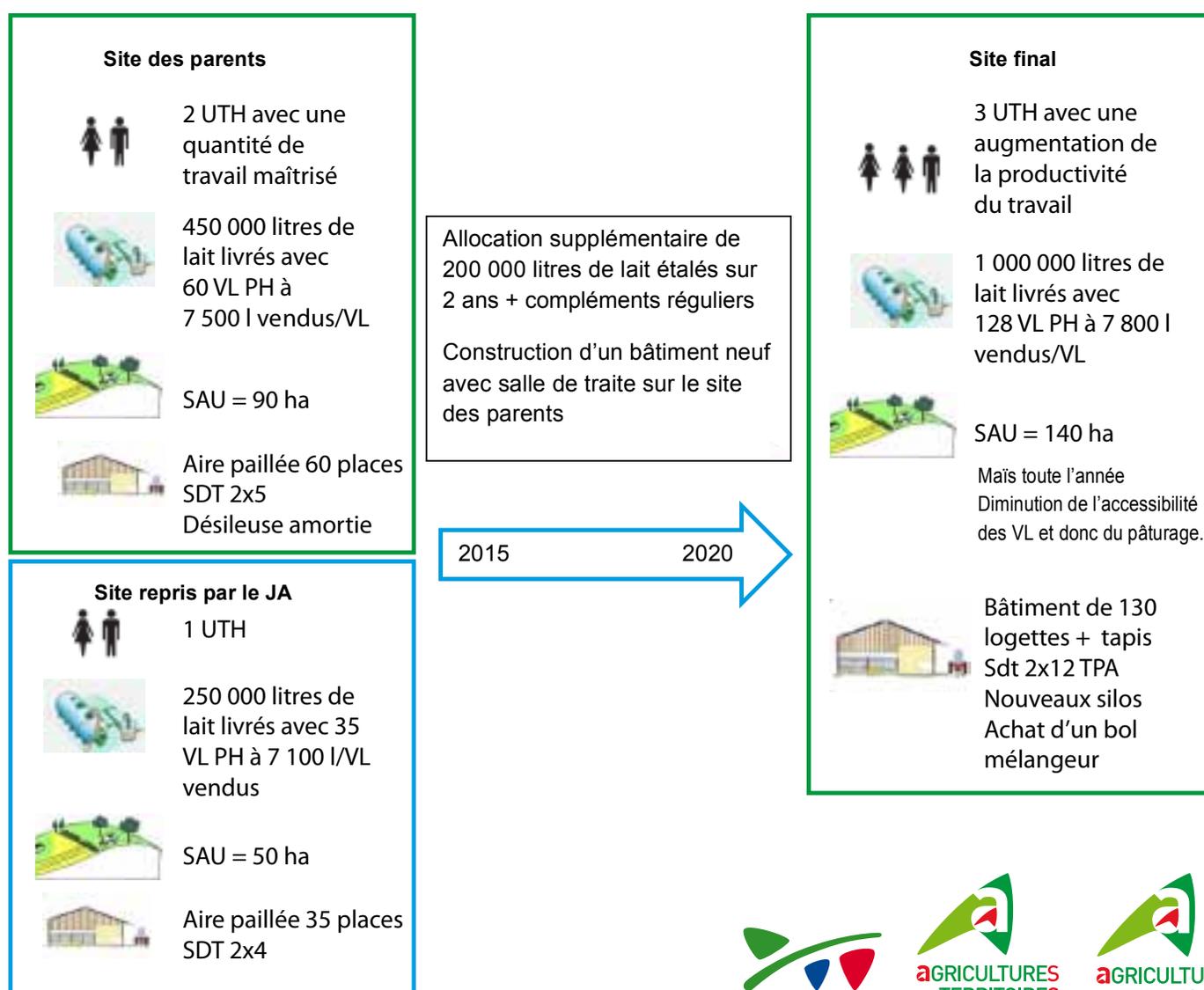
## La trajectoire suivie : de 450 000 à 1 million de litres en 5 ans

Un jeune agriculteur s'installe en GAEC avec ses parents, ou avec des tiers, en reprenant la ferme laitière d'un cédant. La ferme reprise livrait 250 000 l de lait sur 50 ha. Lors de l'installation la laiterie propose 200 000 l supplémentaires étalés sur deux ans. Ensuite, la laiterie continue d'attribuer du lait à raison de + 3 %/an. Le GAEC décide de produire l'ensemble de ces attributions laitières.

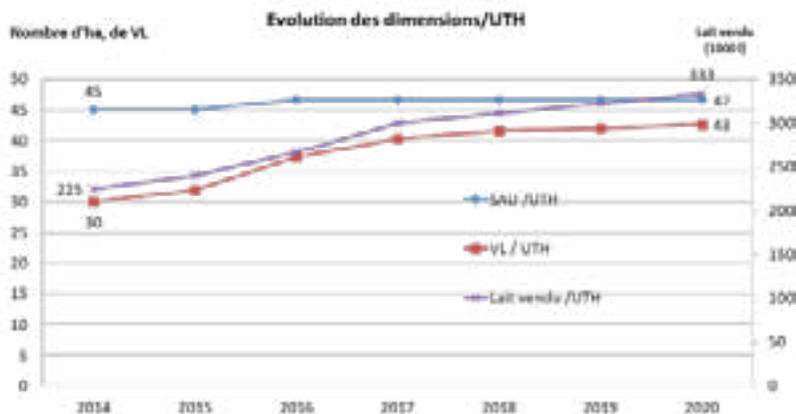
L'exploitation des parents livrait 450 000 l de lait. Ils ont suivi les attributions progressives de volume en maintenant un système optimisé techniquement. Avec peu d'investissements importants réalisés récemment, la ferme est arrivée à saturation. Des investissements seront nécessaires pour augmenter la production laitière.

Le projet s'oriente vers la construction d'un bâtiment neuf sur le site des parents pour les vaches laitières avec un nouvel équipement de traite. Les bâtiments existants sont réutilisés pour le logement des veaux et des génisses laitières. L'objectif est de pouvoir loger 130 vaches laitières en production et de livrer 1 000 000 l de lait en 2020 avec 3 UTH (couple + jeune).

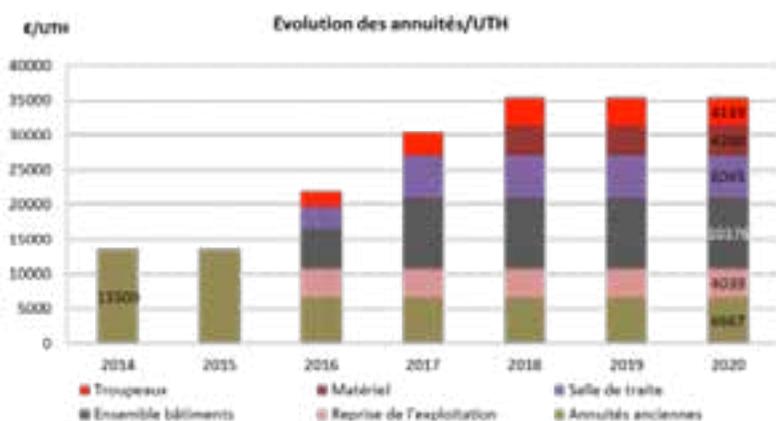
## Résumé du scénario pivot d'évolution de l'exploitation



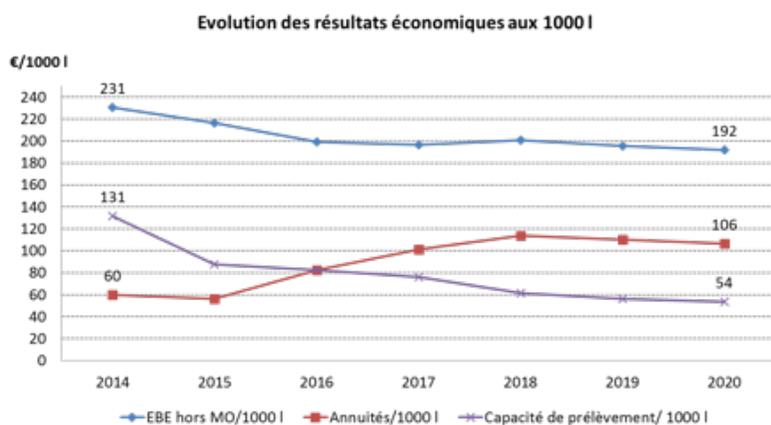
## Evolution de la dimension et des résultats par UTH familiale



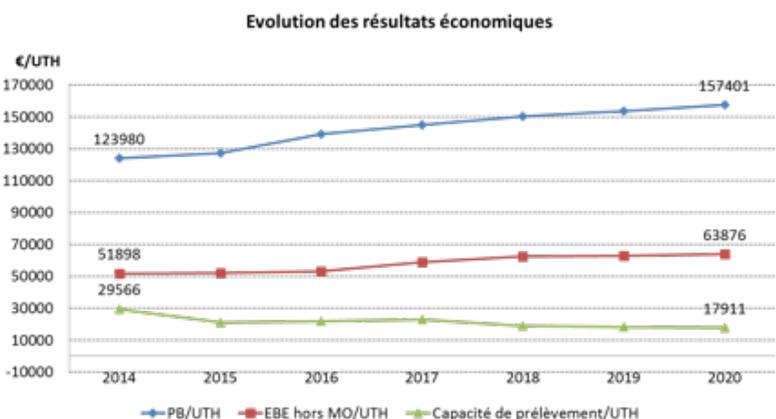
Evolution forte de la productivité du travail grâce aux équipements mais augmentation du temps de travail/UTH et besoin de main d'œuvre extérieure, notamment pour permettre le remplacement.



Les annuités augmentent fortement en lien avec les investissements en bâtiments et équipements de traite réalisés. La réalisation de la référence conduit à l'achat de laitières. L'investissement matériel reste mesuré sur la période.



Malgré un maintien d'une bonne efficacité économique par la maîtrise technique du système, l'EBE avant MO diminue en lien avec la baisse des aides PAC, de leur dilution (lait attribué sans aides) et de la baisse de la part de cultures dans le système. Le graphique montre la substitution progressive de la rémunération du travail par celle du capital. L'augmentation des annuités est sensible, elles passent de 60 € à 106 €/1 000 l. Avec un prix du lait à 340 €/1 000 l, le revenu disponible (capacités de prélèvement) descend à 54 €/1 000 l. Ce résultat devient très sensible aux effets de conjoncture.



Malgré une augmentation conséquente du produit par travailleur, les capacités de prélèvement initialement de 25 000 €/UTH tombent à 18 000 €/UTH en 2017-18 lorsque toutes les nouvelles annuités arrivent. Elles ne retrouvent pas tout à fait le niveau d'origine en 2020.

Le poids important des investissements laisse peu de marges de manœuvre pour faire face à des dépenses imprévues (renouvellement de matériel...). La marge de sécurité par rapport aux aléas économiques et climatiques est très faible.

\* : Hypothèses de prix payé: 340 €/1 000 l

## Conséquences de 2 stratégies différentes pour passer de 450 000 l à 1 000 000 l avec 1 UTH en plus

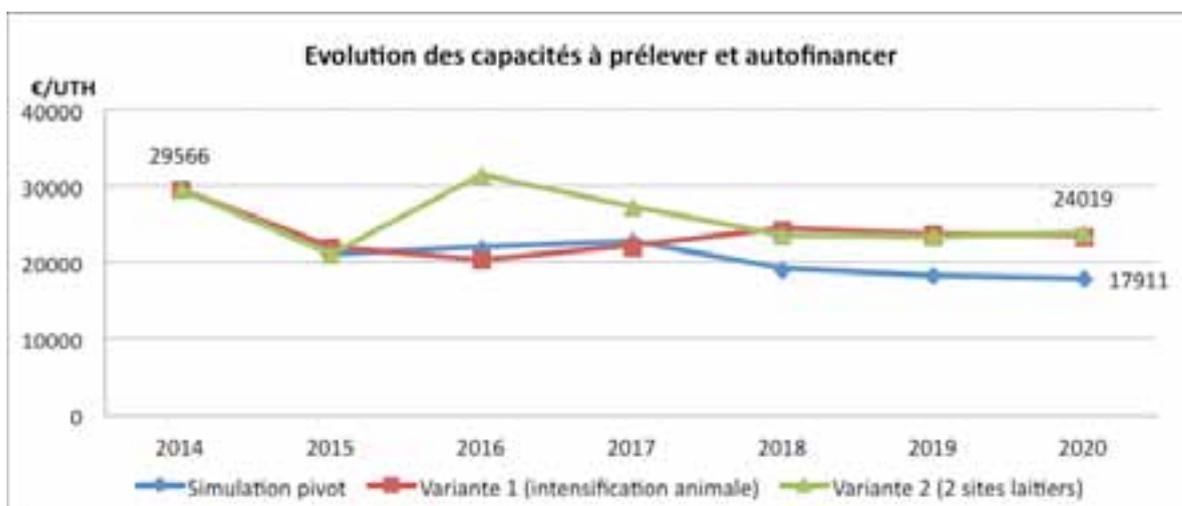
### Variante 1 : augmentation plus forte du lait par VL

Augmentation plus forte du lait/vache avec plus de concentrés et plus de maïs par vache pour atteindre les 8 500 litres vendus/VL en 2020.

Cette stratégie permet de limiter l'augmentation du nombre de vache (10 de moins par rapport à la situation pivot) et donc les investissements en bâtiment et en achat d'animaux.

### Variante 2 : conserver 2 sites laitiers

Maintien de la production sur 2 sites laitiers. Légers investissements sur le site des parents pour moderniser l'outil de production. Investissement bâtiment plus important sur le site repris avec installation de logettes et modernisation de la salle de traite. Embauche d'un salarié à mi-temps en complément pour faire face à l'organisation du travail avec deux sites laitiers.



### Comparaison des 2 variantes par rapport au projet d'origine

	Variante 1 : Intensification de la production/VL	Variante 2 : Maintien de la production sur 2 sites
Technique	Le coût alimentaire du troupeau augmente de + 10 €/1 000 l. Attention à la maîtrise du coût de concentré dans cette variante, une augmentation trop importante annulerait les effets bénéfiques de la baisse des annuités Attention au dérapage des FDE avec une production en augmentation	Maintien plus facile des résultats techniques, pas de perturbation dans la production.  Pour maintenir les mêmes résultats économiques il est nécessaire que le site repris dégage une même efficacité économique
Investissements	10 vaches de moins entraîne une baisse des investissements de 80 000 €, ce qui diminue les annuités de 13 000 €/an	L'aménagement des bâtiments existants limite les investissements de 300 000 € et diminue les annuités de 33 000 €/an.
Résultats économiques	EBE = - 2 000 € par rapport à la simulation pivot. La hausse des charges opérationnelles est compensée partiellement par une augmentation plus faible des frais généraux	EBE identique par rapport à la simulation pivot Faire attention tout de même à une probable hausse des déplacements et donc des frais généraux
Travail	10 vaches de moins implique un temps de travail diminué à condition de maîtriser techniquement le système plus productif à l'animal.	Une nouvelle organisation à trouver avec 2 sites. Nécessité d'embaucher un salarié à mi-temps qui génère une charge de 16 400 €/an. Ce besoin est peut être surestimé, la délégation des travaux des champs serait une autre piste à explorer dans ce cas.

### Maîtriser les investissements

L'accroissement fort de la production entraîne des besoins en investissements importants et notamment un nouveau bâtiment vaches laitières et un nouveau bloc traite.

**La maîtrise des investissements est alors capitale.** Pour un total d'investissements de près de 930 000 € dans le projet d'origine, un gain de 15 à 20 % par rapport aux hypothèses retenues a une incidence sur le disponible de l'ordre 5 000 €/UTHf/an.

Des solutions pour diminuer les investissements :

- Opter pour des constructions économes et modulables
- Acheter des installations d'occasion
- Auto construire en partie sans méjuger la charge de travail supplémentaire, voire avec un appui de main d'œuvre saisonnière,
- Différer certains investissements qui ne sont pas prioritaires pour ne pas trop pénaliser la trésorerie les premières années.

La capacité de prélèvement est dégradée pendant la phase d'investissements. Une bonne situation économique initiale est primordiale pour passer cette étape importante du projet de l'exploitation.

### Penser à la charge et à l'organisation du travail

Malgré de nouveaux bâtiments plus fonctionnels, le temps de travail augmente par travailleur et le remplacement pendant les congés et les week-ends devient plus difficile. Il nécessite le recours à de la main d'œuvre extérieure qui représente une charge

annuelle de 7 000 €. Avec un volume d'activité important par travailleur, la difficulté est de conserver la maîtrise technique du système. Ce projet nécessite aussi une réflexion autour de l'organisation du travail, de la répartition des tâches et des responsabilités entre associés.

### Conserver de bons résultats techniques

Avec le volume de lait produit, une variation de 10 €/1 000 l sur le coût alimentaire, sur le produit viande...entraîne une variation de 10 000 € du résultat.

Anticiper les besoins en fourrages et maintenir des rendements valorisés cohérents (12 à 13 tMS/ha en maïs 6 à 7 tMS/ha en herbe) est un gage de maîtrise des coûts de production.

Un accroissement plus rapide de la production laitière par vache, sans dérapage du coût alimentaire, peut être légèrement plus favorable par la limitation des investissements. Par contre, cette stratégie est plus risquée d'un point de vue sanitaire et coût de concentré, lié à une intensification forte de la conduite des animaux.

### Prendre en compte la sensibilité à la conjoncture

L'augmentation importante de la productivité du travail alliée à une diminution de la capacité de prélèvement par 1 000 litres de lait implique une forte sensibilité des résultats à la conjoncture laitière, à la hausse comme à la baisse.

Prix du lait en €/1 000 l	Capacité de prélèvement en €/1 000 l	Capacité de prélèvement en €/UTH
300 €/1 000 l	14 €/1 000 l	4 700 €/UTH
340 €/1 000 l	54 €/1 000 l	18 000 €/UTH
380 €/1 000 l	94 €/1 000 l	31 300 €/UTH

Une épargne de précaution d'environ 50 €/1 000 l réalisée en amont du projet est souhaitable pour :

- maintenir un prélèvement de plus de 20 000 €/UTH et prévenir le manque de trésorerie en année 3 ou 4.
- Faire face à une année défavorable sur le prix du lait ou à un accident sanitaire.

Avec la participation financière de



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«Développement agricole et rural»